

1 LA MAISON COUCHEPIN

Cette imposante demeure bourgeoise a été construite en 1907 par l'architecte local François-Casimir Besson. Le caractère monumental et les matériaux utilisés font de cet édifice un exemple caractéristique de son époque, notamment par l'utilisation de la pierre de taille et des chaînages d'angle. On remarquera également le travail de ferronnerie sur les gardes-corps, ainsi que le toit à la mansard. Les initiales entrelacées des deux frères Arthur et Louis Couchevin sont portées sur le fer forgé de la porte d'entrée.

2 L'HÔTEL DES TROIS COURONNES

Il est possible que le bâtiment primitif ait été construit en 1609 déjà. La demeure fut profondément transformée entre 1731 et 1734 sur l'ordre de son propriétaire, l'évêque de Sion; il est probable qu'elle servait à son représentant local, le vidomne, lorsque celui-ci se rendait à Martigny. Cette véritable reconstruction fut menée à bien par le maître maçon Jacques Marcha, issu d'une famille de bâtisseurs originaire de la Valsesia. Les armes de l'évêque François-Joseph Supersaxo figurent au-dessus du fronton brisé de la porte de la tourelle, qui porte la date 1731 et l'abréviation *WGW*, soit la devise des Supersaxo: *Was Gott will*. Bâti pour servir également de prison, l'édifice devint, à la fin de l'Ancien Régime, l'Hôtel de l'Ange, puis l'Hôtel des Trois-Couronnes, dont la vieille enseigne est conservée dans la salle du restaurant actuel. La fresque sur la tourelle a été exécutée en 1910 par l'artiste local Joseph Morand. En 1964, puis en 1985, des rénovations modifièrent considérablement la substance et la répartition intérieures; au-dehors, l'édifice a conservé son aspect typique des constructions du XVIII^e siècle, notamment avec la tour cylindrique qui lui est adossée. L'agréable terrasse sur la place est ombragée par des lauriers depuis la fin du XIX^e siècle.

3 LE BÂTIMENT DE LA GRENETTE

Construit en 1841-1842 par la Commune de Martigny-Bourg, qui venait de se séparer de Martigny-Ville, l'édifice est l'œuvre de l'architecte-entrepreneur Joseph Mérioiz. Conçu initialement pour servir de grenette, c'est-à-dire d'entrepôt pour le grain, il devint l'hôtel de ville de Martigny-Bourg jusqu'à la fusion de cette Commune avec la Ville, en 1964. Le caractère massif du bâtiment est tempéré par les arcades du rez-de-chaussée reposant sur des colonnes de granit.

4 L'ANCIENNE MAISON DE COMMUNE, OU «MAISON DE L'HORLOGE»

Édifié en 1645 par François Volluz, banneret de l'Entremont, le bâtiment fut durant quelques années, sans doute à la suite d'une donation, la propriété des sœurs ursulines de Brigue. Celles-ci n'y résidèrent toutefois pas et se contentèrent d'en percevoir le bénéfice. Contrairement à une croyance tenace, il n'y a donc jamais eu de couvent d'Ursulines à cet endroit. Les sœurs vendirent leur bien en 1685 déjà à la Bourgeoisie de Martigny-Bourg, qui s'en servit ensuite comme maison de commune, ce qui illustre la suprématie que détenait le Bourg au sein de la communauté martignéraine. Aménagé plus tard en prison, puis en école, le bâtiment a conservé son portique à arcades sur sept colonnes de calcaire noir de Saint-Triphon.

5 LA CHAPELLE SAINT-MICHEL

Au Bourg, une chapelle Saint-Michel est mentionnée dès 1345. Toutefois, l'édifice actuel semble avoir été construit en 1606 par le maître-maçon Nicolas Pynellaz. Sur la clef de voûte du portique, on lit l'inscription *D A P M E*, qui indique les donateurs: *donaverunt Antonius Pellissier Michaëlla Eschelly*. À l'intérieur, la tribune et les fresques, dues au peintre Albert Chavaz, ont été réalisées lors de la rénovation de 1937. Le bénitier porte la date 1657, tandis que le clocher est marqué aux fers 1786. À la base de sa flèche octogonale, un mêléze a pris racine vers 1820, ainsi qu'un bou-leau plus tard. Depuis 1968, la chapelle n'est plus desservie et elle est utilisée aujourd'hui comme salle mortuaire.

6 LE MOULIN SEMBLANET

Ce moulin est l'un des rares vestiges des nombreuses installations industrielles qui utilisaient la force hydraulique fournie par la meunière dite précisément *des Artifices*: forges, scieries, foulons, tanneries, etc. La meunière est citée dès le XIV^e siècle. Ce moulin est très ancien; en 1885, il fut racheté à Elie Pict par Auguste Semblanet qui l'exploita avec sa famille jusqu'en 1946, d'où le nom qui lui est resté attaché. Une descendante d'Auguste fit don de l'ensemble en 1989 à la Fondation Semblanet dans le but de le faire restaurer et fonctionner. Depuis 1994, le moulin est classé monument historique et constitue un précieux témoignage du savoir-faire industriel local.

7 LE PRÉ DE FOIRE

Dès le XIV^e siècle cet espace servait aux marchés locaux. En 1392, la comtesse Bonne de Bourbon, régente de Savoie, accorda à Martigny le droit de tenir deux foires annuelles, de trois jours chacune, à la Saint-Barnabé (11 juin) et à la Saint-Luc (18 octobre). Vu l'importance prépondérante du Bourg dans la commune, les foires se tinrent naturellement à cet emplacement. Le Pré de Foire fut délimité en 1797 dans l'espace que nous lui connaissons. À partir de 1801, Martigny-Bourg tint deux autres foires: l'une à la Saint-Jacques (1^{er} mai), l'autre le premier lundi de décembre. Cette dernière a subsisté, sous le nom de *Foire au Lard*. Depuis longtemps par contre, elle n'a plus lieu sur le Pré de Foire mais dans la rue principale du Bourg.

À cet emplacement, le 23 mai 1831, la population érigea un arbre de la liberté, symbole de l'opposition locale à une modification de la loi électorale. Cet événement entraîna l'occupation militaire de Martigny, décidée par la Diète cantonale, et l'emprisonnement des meneurs. Une rue perpétue la mémoire de cet événement.

8 L'ÉGLISE SAINT-MICHEL

Sur un terrain acquis en 1959, l'architecte local Jean-Paul Darbellay a édifié la nouvelle église Saint-Michel, consacrée le 27 octobre 1968. Le jeu des volumes et des matériaux (bois-béton), l'éclairage direct et indirect, la cour extérieure dans le prolongement de l'espace de l'autel, ainsi que la sobriété de l'ensemble, concourent à créer une harmonie favorable à la réflexion spirituelle.

9 L'AMPHITHÉÂTRE ROMAIN

Les traces de ce monument antique sont les seules à être demeurées toujours visibles au cours des siècles. Fouillé dès la fin du XIX^e siècle, ce n'est qu'en 1978, après son acquisition par la Confédération suisse, que sa restauration complète fut entreprise. Ses structures et ses dimensions sont relativement modestes (75.50 x 63.70 m), mais elles témoignent néanmoins de l'important essor de la ville romaine d'Octodure, Forum Claudii Vallensium. Actuellement, cette enceinte permet d'accueillir différents spectacles (concerts, combats de vaches, etc.) avec une capacité de plus de 5000 spectateurs.